Recyclage SST + MAC APS + Habiliation electrique H0B0

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CREFOPS SUD OUEST ESTEVES Anne-Sophie 05.57.77.24.18 anne-sophie.dacosta@crefops.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

MAC CQP APS - Prérequis pédagogiques-Etre titulaire du diplôme CQP-APS . - Etre titulaire de la carte professionnelle en cours de validité, délivrée par le CNAPS et être titulaire du SST en cours de validité (moins de 2 ans). - Etre dans les 24 demiers mois de validité de la carte professionnelle. H0B0 - Les personnes qui doivent effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension et en conséquence posséder l'habilitation adéquate (ex. : maçons, peintres, techniciens de surface, terrassiers, etc...) Savoir lire, écrire et parler la langue francaise.

Prérequis pédagogiques :

MAC CQP APS - Prérequis pédagogiques-Etre titulaire du diplôme CQP-APS . - Etre titulaire de la carte professionnelle en cours de validité, délivrée par le CNAPS et être titulaire du SST en cours de validité (moins de 2 ans). - Etre dans les 24 demiers mois de validité de la carte professionnelle. H080 - Les personnes qui doivent effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension et en conséquence posséder l'habilitation adéquate (ex. : maçons, peintres, techniciens de surface, terrassiers, etc...) Savoir lire, écrire et parler la langue française.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

AC CQP APS - A l'issue de la formation, le candidat aura eu un rappel des connaissances et l'acquisition des nouvelles normes réglementaires issues de la branche sécurité. SST - Acquérir les connaissances essentielles pour secourir un blessé, être capable d'intervenir efficacement dans une situation d'urgence, savoir préserver l'intégrité d'une victime avant sa prise en charge par les services de secours. H0B0 - Rendre les candidats capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication NF C 18-510.

Contenu et modalités d'organisation

MAC CQP APS - Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité 4 heures - Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle. Compétences Opérationnelles Générales 7 heures - Gérer les conflits - Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage Compétences Opérationnelles Spécifiques 13 heures - Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes - Connaître les niveaux de risques associés - Connaître les différents matériels terroristes - Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes - Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes - Savoir entretenir sa culture de la sécurité - Se protéger soi-même - Protéger - Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention - Faciliter l'intervention des forces de l'ordre - Sécuriser une zone - Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger - Notions de secourisme « tactique » - Alerter les secours SST - Enseignements théoriques Le sauvetage-secourisme du travail *Les accidents du travail dans l'établissement ou dans la profession, *Intérêt de la prévention des risques professionnels, *Qu'est-ce qu'un Sauveteur-Secouriste du Travail ? *Présentation du programme. Rechercher les dangers persistants pour protéger *Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement, *Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime de la zone dangereuse sans s'exposer soi-même. De « Protéger » à « Prévenir » *Repérer des dangers dans une situation de travail, *Supprimer ou isoler des dangers, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention. Examiner la victime et faire alerter *Examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie e

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Habilitation électrique B0 chargé de travaux d'ordre non électrique, basse tension - Sans niveau spécifique

Certificat de sauveteur-secouriste du travail (SST) - Sans niveau spécifique Agent de prévention et de sécurité - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Dates de formation Ville Organisme de formation Type CPF Modalités Carif

00261965

du 01/01/2022 au 31/12/2022

FLOIRAC (33)

CREFOPS SUD OUEST

MON COMPTE FORMATION



00331751	du 01/01/2023 au 31/12/2023	FLOIRAC (33)	CREFOPS SUD OUEST	MON COMPTE FORMATION	FPC
00395693	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Floirac (33)	CREFOPS SUD OUEST	MON COMPTE FORMATION	FPC
00524040	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Floirac (33)	CREFOPS SUD OUEST	MON COMPTE	FPC